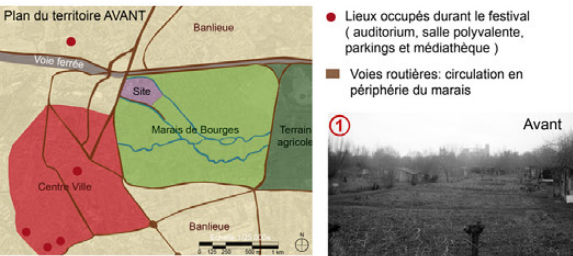
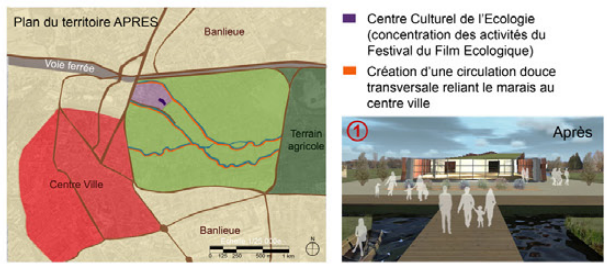


# A LA REDECOUVERTE DU MARAIS



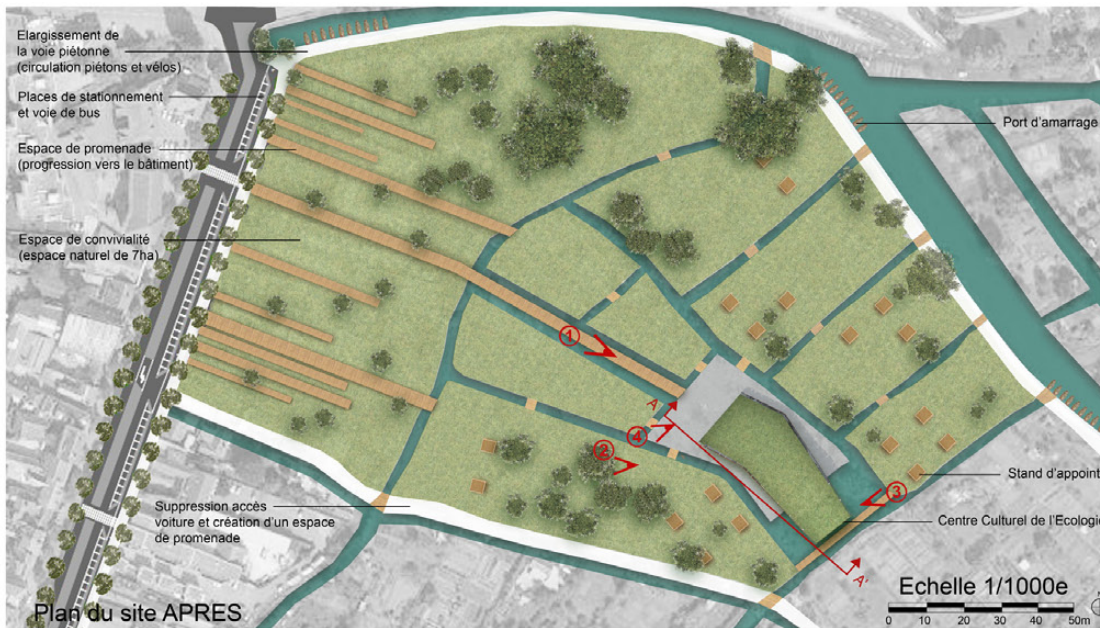
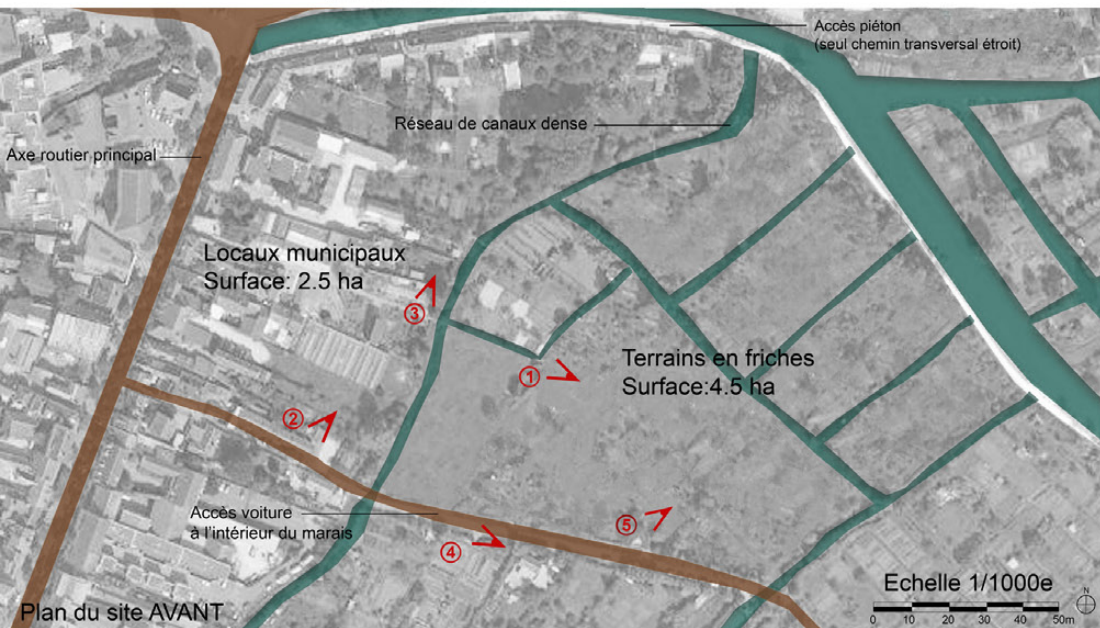
**Spécificité du lieu**

- patrimoine exceptionnel qui fait la réputation de Bourges : poumon vert qui incarne la politique écologique de la ville tout en préservant la biodiversité du marais.
- Site accolé au centre ville mais assez peu mis en valeur, propriété municipale louée par parcelle aux particuliers tel un jardin délocalisé du lieu de vie (potager et jardin privatif).



**Qualité de la vie sociale**

La création de nouvelles activités pédagogiques et de loisirs fondées sur la découverte d'une biodiversité spécifique permet de proposer un cadre de vie en accord avec l'environnement du marais. Les circulations douces permettront aux usagers de se réapproprier ce lieu de vie afin qu'ils puissent se rencontrer et profiter de ce lieu atypique.



**Programme**

- Création d'un Centre Culturel de l'Ecologie en plein cœur du Marais autour des événements organisés par la ville durant le Festival International du Film Ecologique de Bourges. Face à l'étalement urbain, l'aménagement de cet espace permet de réunir les activités culturelles économiques et sociales en un lieu unique (projections de films, conférences et débats, marché bio, lieu de vie écocitoyen)



**Respect de l'environnement**

L'utilisation de l'acier corten et du bois rétifé permet à l'architecture de résister aux conditions atmosphériques spécifiques au marais.

La biodiversité du site est préservée grâce à la création de places de stationnement à l'entrée du marais. La création de points d'observations dans le bâtiment et le long des canaux participe également à la sauvegarde du patrimoine paysager berruyer

